

ÉTABLISSEMENTS	BCF	BCJ	BCBE	BAS	POSTFINANCE			
	Epargne salaire	Revenu	Epargne salaire	7 sur 7	Privé		Privé plus	
TAUX D'INTÉRÊT	0,125 %	0,050 %	0,125 %	0,0625 %	0,050 %		0,050 %	
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	< 7500.-	> 7500.-	< 25 000.-	> 25 000.-
TENUE DE COMPTE	0.-	0.-	12 ou 24.- ⁽³⁾	0.-	60.-	0.-	144.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	0.-	0.-	0.-	24.-	0.-	0.-	0.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	30.-	30.-	20.- ⁽⁴⁾	30.-	0.-	0.-	0.-	0.-
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (lsv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	0.-	0.- ⁽⁶⁾	0.- ⁽⁹⁾	0.-	0.- ⁽¹¹⁾	0.-	0.-	0.-
TOTAL DES FRAIS ANNUELS	30.-	30.-	32 à 44.-	54.-	60.-	0.-	144.-	0.-
RANG	1		2		3			

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

⁽¹⁾ 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).

⁽²⁾ Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.

⁽³⁾ 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

⁽⁴⁾ Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

⁽⁵⁾ Gratuite la 1^{re} année.

⁽⁶⁾ Retraits offerts uniquement aux bancomats des banques cantonales.

⁽⁷⁾ Offert dès la 2^e année si 50 000.- d'avoirs à la BCV.

⁽⁸⁾ Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.

⁽⁹⁾ Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).

⁽¹⁰⁾ Si par ordre Easy.

⁽¹¹⁾ Si Postomat (sinon 2.-).

⁽¹²⁾ Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.

⁽¹³⁾ Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-

En vert: ce qui a diminué - **En rouge:** ce qui a augmenté - **En noir:** ce qui reste inchangé

ÉTABLISSEMENTS	RAIFFEISEN ⁽¹²⁾		BANQUE COOP		BANQUE MIGROS		BCV	
COMPTE	Privé	Privé sociétaire	Privé		Privé		Privé (Formule Classique)	
TAUX D'INTÉRÊT	0,125%		0,100%		0,125%		0,05%	
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	<15 000.-	>15 000.- ⁽²⁾	<7500.-	>7500.-	<10 000.-	>10 000.-
TENUE DE COMPTE	14.- ⁽¹⁾	0.-	48.-	0.-	36.-	0.-	60.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	24.-	0.-	0.- ⁽¹⁰⁾	0.- ⁽¹⁰⁾	12.-	12.-	0.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	30.-	30.- ⁽⁵⁾	30.-	30.-	30.-	30.-	30.-	30.- ⁽⁷⁾
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (lsv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	6.- ⁽¹³⁾	0.- ⁽¹³⁾	0.-	0.-	0.-	0.-	0.- ⁽⁶⁾	0.- ⁽⁶⁾
TOTAL DES FRAIS ANNUELS	74.-	30.-	78.-	30.-	78.-	42.-	90.-	30.-
RANG	4		5		6		7	

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

⁽¹⁾ 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).

⁽²⁾ Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.

⁽³⁾ 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

⁽⁴⁾ Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.

⁽⁵⁾ Gratuite la 1^{re} année.

⁽⁶⁾ Retraits offerts uniquement aux bancomats des banques cantonales.

⁽⁷⁾ Offert dès la 2^e année si 50 000.- d'avares à la BCV.

⁽⁸⁾ Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.

⁽⁹⁾ Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).

⁽¹⁰⁾ Si par ordre Easy.

⁽¹¹⁾ Si Postomat (sinon 2.-).

⁽¹²⁾ Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.

⁽¹³⁾ Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-

En vert: ce qui a diminué - **En rouge:** ce qui a augmenté - **En noir:** ce qui reste inchangé

ÉTABLISSEMENTS	BCVS		BCGE	BCN	CRÉDIT SUISSE		UBS	
COMPTE	Privé	Privé actionnaire	Salaire	Privé	Privé		Personnel	
TAUX D'INTÉRÊT	0,075%/0,050%	0,050%/0,075% 0,25%	0,05%	0,0625%	0,050%		0,05%	
AVOIR EN COMPTE	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	Pas de limite	<15 000.-	>15 000.-	<10 000.-	>10 000.-
TENUE DE COMPTE	36.-	0.-	36.-	48.-	72.-	0.-	84.-	0.-
PAIEMENTS (12 x 5 PAIEMENTS)	18.-	0.-	30.-	18.-	30.-	0.-	30.-	0.-
CARTE DE DÉBIT	30.-	30.-	25.-	30.-	40.-	40.-	40.-	40.-
FRAIS D'ÉCRITURE, SOIT PAR AN: 12 ordres permanents 12 débits directs (lsv) 52 retraits au bancomat 156 paiements par carte de débit	6.- ⁽⁶⁾	6.- ⁽⁶⁾	0.- ⁽⁶⁾	6.- ⁽⁶⁾	5.- ⁽⁸⁾	0.- ⁽⁸⁾	9.60	0.-
TOTAL DES FRAIS ANNUELS	90.-	36.-	91.-	102.-	147.-	40.-	163.60	40.-
RANG	8		9	10	11		12	

Certains établissements bancaires adoptent une politique tarifaire préférentielle pour les détenteurs d'une fortune de placement. Cette notion est représentée dans nos tableaux par les chiffres accompagnés des signes < ou >. A noter que les taux d'intérêt peuvent aussi varier selon la fortune en compte.

- ⁽¹⁾ 8.- de frais de bouclage + 6.- pour les relevés de compte mensuels (en cas de gestion traditionnelle).
- ⁽²⁾ Ou jusqu'à 25 ans ou hypothèque.
- ⁽³⁾ 12.- jusqu'à 48 postes; 24.- (12+12) dans le cas de plus de 49 postes. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.
- ⁽⁴⁾ Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans et les personnes en formation jusqu'à 30 ans.
- ⁽⁵⁾ Gratuite la 1^{re} année.

- ⁽⁶⁾ Retraits offerts uniquement aux bancomats des banques cantonales.
- ⁽⁷⁾ Offert dès la 2^e année si 50 000.- d'avoirs à la BCV.
- ⁽⁸⁾ Les retraits aux bancomats du Crédit Suisse sont gratuits. Les retraits aux banques tierces sont facturés 2.- pour les clients privés, cette prestation est gratuite en revanche pour les titulaires d'un compte de prestations Bonviva.
- ⁽⁹⁾ Pour autant que les retraits n'aient pas été effectués à Postfinance ou à UBS (2.- par retrait).
- ⁽¹⁰⁾ Si par ordre Easy.
- ⁽¹¹⁾ Si Postomat (sinon 2.-).
- ⁽¹²⁾ Recommandations du groupe, les tarifs peuvent varier selon les établissements.
- ⁽¹³⁾ Gratuits jusqu'à 24 retraits par an, puis 2.-

En vert: ce qui a diminué - **En rouge:** ce qui a augmenté - **En noir:** ce qui reste inchangé